



L'honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
justin.trudeau@parl.gc.ca

L'honorable Bill Blair
Ministre de la Sécurité publique
et de la Protection civile
Bill.Blair@parl.gc.ca

Madame Jennifer Oades
Présidente de la Commission des
libérations conditionnelles du Canada
info@pbc-clcc.gc.ca

Madame Anne Kelly
Commissaire du Service correctionnel du Canada
anne.Kelly@CSC-SCC.GC.ca

**OBJET : LETTRE OUVERTE DÉNONÇANT LE SILENCE DES AUTORITÉS
CARCÉRALES**

Montréal, 9 avril 2020- Dès le 20 mars dernier, plusieurs associations et organismes ont interpellé les autorités fédérales pour les sensibiliser au fait que les pénitenciers et les centres correctionnels communautaires étaient susceptibles de devenir des nids de propagation du coronavirus. Les faits nous indiquent que c'est au Québec que se trouvent la majorité des cas testés positifs dans les pénitenciers fédéraux.

Force est de constater que le silence des autorités face à l'angoisse et à la souffrance morale des personnes incarcérées est troublant. Les avocats carcéralistes reçoivent des appels de détresse tant des personnes incarcérées que de membres de leur famille. Rappelons que les personnes incarcérées ne peuvent pas faire grand-chose pour se protéger sans l'aide et la collaboration des intervenants du système correctionnel. Quand les personnes incarcérées seront infectées, ce sera en raison de gestes posés, ou omis, par les intervenants chargés d'assurer leur garde.

Secrétariat de l'AAADCQ
445, boulevard Saint-Laurent
Montréal QC H2Y 3T8
Téléphone: 514 954-3471 Télécopieur: 514 954-3451
Courriel : info@droitcarceralquebec.com



À ce jour, il nous est toujours impossible de savoir quelles politiques ou mesures ont été mises en place pour mitiger le risque de propagation du coronavirus et pour favoriser la libération de certaines personnes incarcérées dans le contexte de l'actuelle crise sanitaire. Hormis un décompte des détenus infectés¹, aucune mesure concrète n'est diffusée. Rien pour rassurer la population carcérale et leur famille.

Or, tant le Service correctionnel du Canada que la Commission des libérations conditionnelles du Canada doivent être guidés par les principes de transparence et d'échange avec les avocat(e)s, en tant qu'acteurs du système de justice pénale (paragraphes 4b) et 101b) de la *Loi sur le système correctionnel du Canada et la mise en liberté sous condition*).

Depuis le début de la crise, ce manque de transparence quant aux mesures adoptées ne fait que contribuer à l'angoisse des personnes incarcérées. Il est urgent que tous les acteurs du système de justice pénale ainsi que le public en général soit avisés des mesures et politiques adoptées pour gérer cette crise sanitaire dans les pénitenciers et les centres correctionnels communautaires.

Site Web- <https://droitcarceralquebec.com/covid19/>

Signé par :

L'ASSOCIATION DES AVOCATS ET AVOCATES EN DROIT CARCÉRAL DU QUÉBEC

Co-signé par :

Ligue des droits et libertés

Canadian Prison Law Association

Association des avocats carcéralistes progressistes

Association des avocats de la défense de Montréal

Société John Howard du Québec

Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal

Rita Magloé Francis, avocate

Sylvie Bordelais, avocate

Gabriela Vragovic, avocate

Marie-Claude Lacroix, avocate

Alexandra Paquette, avocate

Jacinthe Lanctôt, avocate

¹ <https://www.csc-scc.gc.ca/001/006/001006-1014-fr.shtml>



Nadia Golmier, avocate
Stephen Fineberg, avocat à la retraite
Pierre Tabah, avocat
Julie Gagné, avocate
Renée Millette, avocate
Mélanie Martel, avocate
Nora Demnati, avocate
Lida Sara Nourai, avocate
Jean-Claude Bernheim, expert en criminologie et chargé de cours Université de St-Boniface
Samira Figuigui, Directrice générale, Société John Howard du Québec.
Geneviève Brodeur, avocate
Isabel Simao, avocate
Annik Gagnon, avocate
Sylvie Théberge, avocate
Isabelle Castonguay, avocate
Marianne Benoit, avocate
Émilie Breton-Côté, avocate
Nathalie Roy, avocate
Marie-Joelle Gagnon, avocate
Candice El-Nawar, avocate
Cynthia Chénier, avocate
Stéphanie Bisailon-Auclair, avocate
Sonia Bogdaniac, avocate
Antoinette Stuart, avocate
Éric Coulombe, avocat
Annik Magri, avocate
Annie Boyer, avocate
Bobby Lussier-Leblanc, avocat
Matthieu Métivier, avocat
Coline Bellefleur, avocate
Jean-François Bouveret, avocat
Bianka Savard Lafrenière, avocate
Laurence Pierre, avocate
Laurence Lavoie, avocate
Mélanie Brochu, avocate
Julien Boulianne, avocat
Annie Laviolette Boisvert, avocate
Catherine Soucy, avocate
Mélina Le Blanc, avocate
Emmanuelle Arcand, avocate

Secrétariat de l'AAADCQ
445, boulevard Saint-Laurent
Montréal QC H2Y 3T8
Téléphone: 514 954-3471 Télécopieur: 514 954-3451
Courriel : info@droitcarceralquebec.com



Yalda Machouf Khadir, avocate
Hugues Surprenant, avocat
Annie Sophie Bedard, avocate
Ulisce Desmarais, avocat
Francessca Cancino, avocate
Raphaëlle Desvignes, avocate
Alia Chakridi, avocate
Josiane Michel, avocate

Pour toutes demandes d'entrevue et informations complémentaires:

Rita Magloé Francis, avocate et présidente de l'AAADCQ

Téléphone : 514-608-4431

Sylvie Bordelais, avocate et vice-présidente de l'AAADCQ

Téléphone : 514-235-1529

Secrétariat de l'AAADCQ
445, boulevard Saint-Laurent
Montréal QC H2Y 3T8
Téléphone: 514 954-3471 Télécopieur: 514 954-3451
Courriel : info@droitcarceralquebec.com